

SCHÉMA RÉGIONAL

# CLIMAT AIR ÉNERGIE

2020-2050

PICARDIE



## **Le SRCAE définit à l'horizon 2020 et 2050 :**

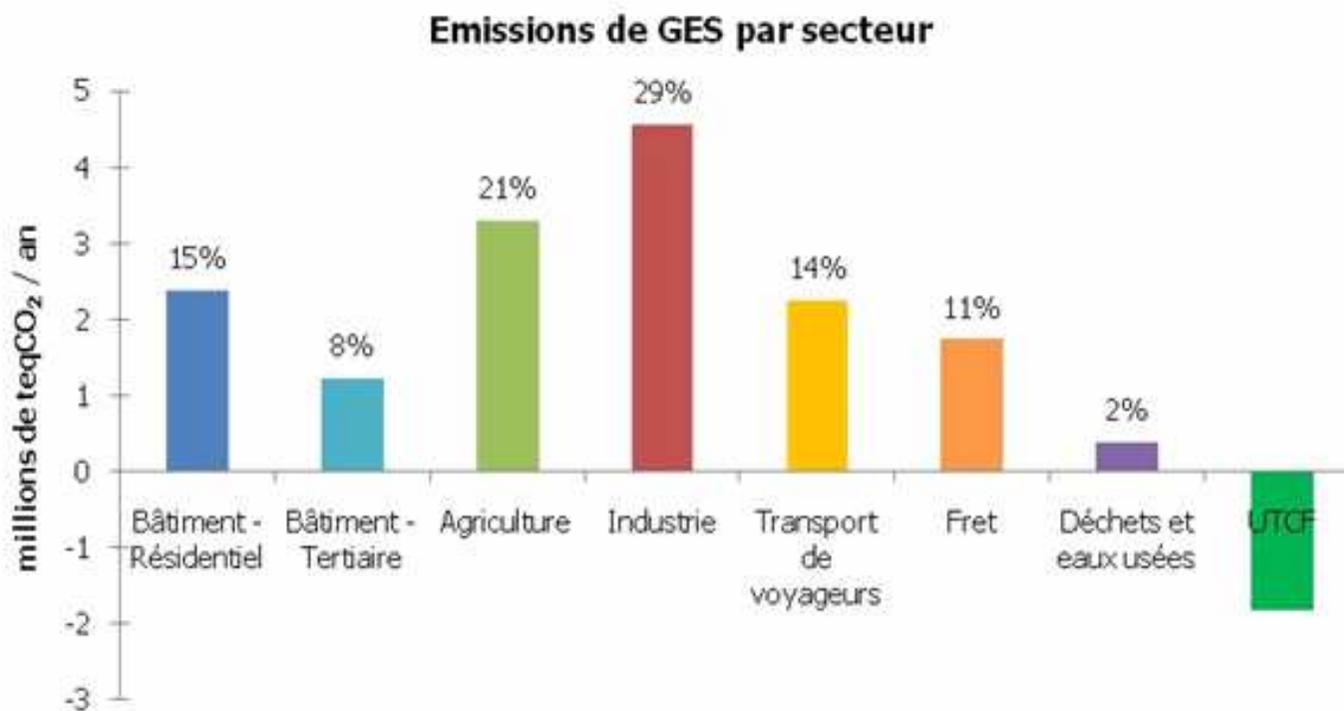
- Des orientations visant à atténuer les effets du changement climatique en diminuant les émissions de gaz à effet de serre (GES) ; des objectifs régionaux de maîtrise de l'énergie
- Des objectifs qualitatifs et quantitatifs de développement des énergies renouvelables et de récupération
- Des orientations visant à adapter les territoires et les activités socio-économiques aux effets du changement climatique
- Des orientations destinées à prévenir ou à réduire la pollution atmosphérique

## **Le cadre de scénarisation du SRCAE s'appuie sur les 2 engagements internationaux, le facteur 4 et le « 3 x 20 »**

- Réduction de moitié des émissions mondiales de GES afin de limiter la hausse de température moyenne de la planète de 2°C d'ici 2100, division par 4 pour les pays industrialisés
- Paquet énergie climat, adopté par le conseil des ministres européens en 2008, visant à l'horizon 2020 :
  - à réduire les émissions de GES de 20% ;
  - à améliorer l'efficacité énergétique de 20% ;
  - à couvrir 20% des consommations d'énergie par les EnR.
- Adoption de ces objectifs par la France : loi POPE 2005 pour le facteur 4, lois Grenelle I et II pour le 3 x 20

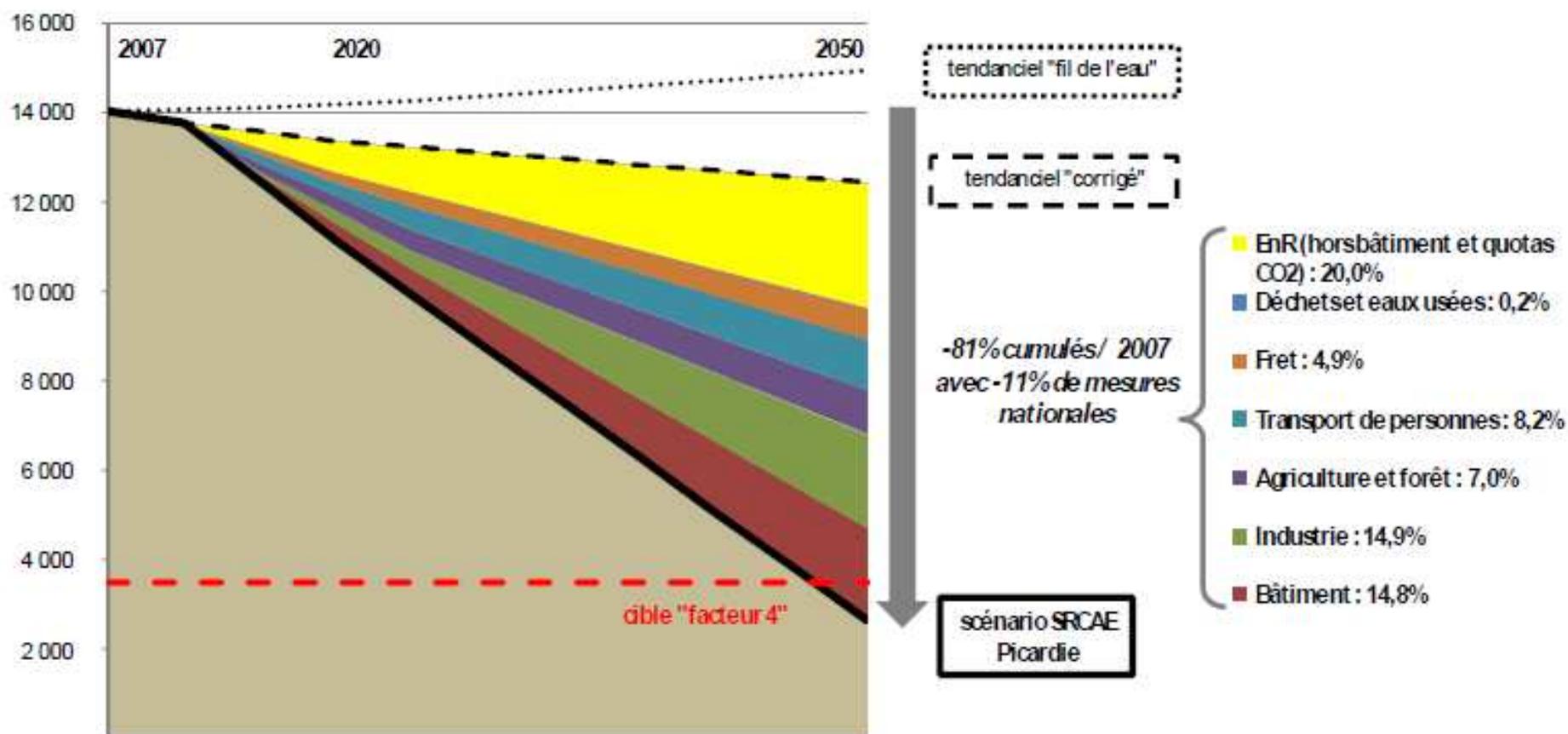
## Total des émissions GES annuelles Picardie : 14,1 M teq CO<sub>2</sub>

- Environ 3% des émissions françaises
- 7,7 teq CO<sub>2</sub> / hab / an
- Distinction par la prépondérance industrie et agriculture, y compris les puits de carbone → - 1,8 MteqCO<sub>2</sub>



## Modélisation des émissions de GES à l'horizon 2050 Scénario volontariste du SRCAE Picardie

milliers de teqCO2



Des conditions de vie durables, un cadre de vie renouvelé



Un système productif innovant et décarboné



**4 AXES  
STRATÉGIQUES**

Une mobilisation collective et positive



Des ressources naturelles et patrimoniales  
préservées et valorisées

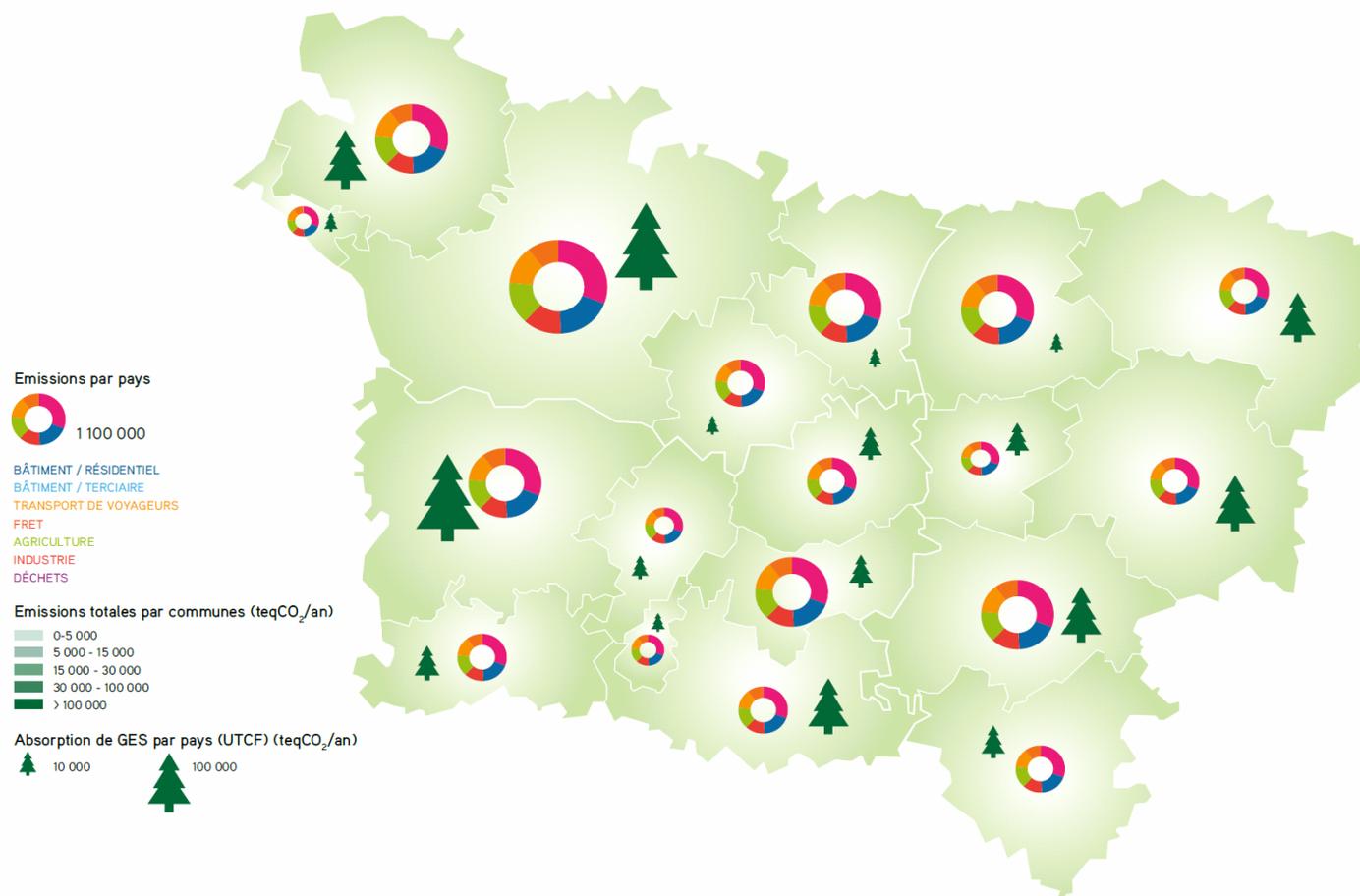


→ Concilier compétitivité et attractivité du territoire

ENJEUX	SECTEURS	BÂTIMENTS	TRANSPORTS & URBANISME	AGRICULTURE & FORÊT	INDUSTRIE & SERVICES	PRODUCTION ÉNERGIE RENOUVELABLES
DES CONDITIONS DE VIE DURABLES POUR LES PICARDS		<p><b>ORIENTATION 1</b> La Picardie met en œuvre un plan massif de réhabilitation énergétique du bâtiment et soucieux de la qualité de l'air intérieur</p> <p>D1 : Mettre en place un programme public et global de promotion de l'efficacité énergétique D2 : Lutter contre la précarité énergétique D3 : Pérenniser et amplifier les conseils aux acteurs picards et y intégrer un volet sur la qualité de l'air intérieur.</p>	<p><b>ORIENTATION 2</b> La Picardie favorise une mobilité durable par ses politiques d'aménagement</p> <p>D1 : Développer l'urbanisation près des points d'accès aux transports collectifs et promouvoir la mixité fonctionnelle D2 : Optimiser l'usage des transports collectifs D3 : Adapter les infrastructures et l'aménagement urbain aux modes de déplacement alternatifs D4 : Développer le travail et les services à distance</p>	<p><b>ORIENTATION 3</b> La Picardie accroît son offre de produits issus d'une agriculture locale et diversifiée</p> <p>D1 : Développer les lieux de vente de proximité et de vente directe. D2 : Développer les productions pour une consommation directe et locale. D3 : Accroître les puits de carbone</p>	<p><b>ORIENTATION 4</b> La Picardie encourage l'engagement social et environnemental de ses entreprises</p> <p>D1 : Favoriser la localisation des nouvelles entreprises à proximité des zones urbaines et des axes de transport D2 : Inciter à la responsabilité sociale des entreprises</p>	<p><b>ORIENTATION 5</b> La Picardie accroît l'autonomie énergétique de ses territoires et de ses habitants</p> <p>D1 : Faire de la Picardie la première région éolienne de France D2 : Développer les capacités de production centralisée d'énergies renouvelables D3 : Favoriser l'accès aux énergies renouvelables pour les usages domestiques et pour les entreprises</p>
		<p><b>ORIENTATION 6</b> La Picardie structure une offre dynamique et innovante en matière de réhabilitation et de construction de bâtiments</p> <p>D1 : Développer les compétences locales des filières du bâtiment vers la performance énergétique D2 : Stimuler l'innovation à travers la rénovation des bâtiments publics D3 : Favoriser l'émergence d'une offre globale de prestation de travaux D4 : Développer l'éco-construction et les filières locales de matériaux de construction</p>	<p><b>ORIENTATION 7</b> La Picardie contribue à l'amélioration de la performance énergétique des modes de transport</p> <p>D1 : Diminuer la consommation de carburants fossiles D2 : Soutenir et amplifier la recherche et développement régionale sur les transports collectifs et de marchandise</p>	<p><b>ORIENTATION 8</b> La Picardie fait évoluer les pratiques agricoles afin d'en réduire l'impact carbone et la pollution par les produits phytosanitaires</p> <p>D1 : Améliorer la conduite de la fertilisation pour diminuer les besoins en engrais minéraux azotés et réduire l'usage des produits phytosanitaires D2 : Encourager l'introduction des légumineuses dans les rotations et l'assolement picards</p>	<p><b>ORIENTATION 9</b> La Picardie accompagne ses entreprises dans la diminution de leur impact carbone et le développement des filières de l'économie verte</p> <p>D1 : Accompagner les PME et PMI pour une gestion maîtrisée de leur consommation énergétique D2 : Soutenir l'adaptation du tissu économique aux nouvelles dynamiques du marché D3 : Faire évoluer la gestion des flux de marchandises D4 : Promouvoir l'écologie industrielle</p>	<p><b>ORIENTATION 10</b> La Picardie développe des filières innovantes de production et de stockage d'énergies locales et renouvelables</p> <p>D1 : Structurer une filière éolienne industrielle à partir des atouts et savoir-faire picards. D2 : Poursuivre la structuration des filières d'approvisionnement en bois énergie D3 : Accompagner les filières professionnelles par la formation des acteurs locaux</p>
		<p><b>ORIENTATION 11</b> La Picardie favorise un habitat économe en ressources naturelles</p> <p>D1 : Mieux récupérer, recycler et réutiliser les déchets du bâtiment D2 : Rechercher la réutilisation des bâtiments existants pour les besoins de logements nouveaux D3 : Préparer le patrimoine bâti aux évolutions climatiques</p>	<p><b>ORIENTATION 12</b> La Picardie limite l'artificialisation des sols par une urbanisation maîtrisée</p> <p>D1 : Encourager la densification des zones urbaines existantes et la reconversion des friches urbaines D2 : Prendre en compte les évolutions liées au changement climatique dans les projets de territoire et d'aménagement D3 : Préserver les fonctionnalités écologiques des milieux (notamment, les zones humides et les trames vertes et bleues du territoire)</p>	<p><b>ORIENTATION 13</b> La Picardie prépare son agriculture et sa sylviculture aux évolutions de son contexte naturel</p> <p>D1 : Adapter les systèmes culturaux pour économiser les ressources en eau D2 : Encourager la recherche et développement sur les variétés culturales D3 : Préserver les surfaces forestières tout en diversifiant les choix de peuplement</p>	<p><b>ORIENTATION 14</b> La Picardie s'engage sur la voie d'une production industrielle plus propre et économe en ressources naturelles</p> <p>D1 : Réduire les besoins et les prélèvements en eau de l'industrie D2 : Promouvoir l'usage de produits recyclés dans les procédés de production</p>	<p><b>ORIENTATION 15</b> La Picardie assure la compatibilité du développement des énergies renouvelables avec la préservation de l'environnement et du patrimoine</p> <p>D1 : Maîtriser les impacts et le fonctionnement des installations de production de production d'énergies renouvelables sur l'environnement et prévenir les conflits d'usage</p>
UNE MOBILISATION COLLECTIVE ET POSITIVE		<p><b>ORIENTATION 16</b> La Picardie assure la gouvernance du SRCAE et facilite l'appropriation des enjeux et des orientations climat air énergie par ses territoires et ses habitants</p>			<p>D1 : Mettre en place un réseau de référence en matière d'énergie-climat D2 : Améliorer la connaissance sur les problématiques énergie-climat D3 : Favoriser la diffusion d'information et les campagnes de sensibilisation</p>	

# Des objectifs territorialisés par Pays

Partie 1 > chapitre 1 > 1.1 > 1.1.1



## QUELLE PICARDIE EN 2100 ?



- **Développer** les plans de prévention de risques inondations



- **Se préparer** aux vagues de chaleur et aux périodes de canicule



- **Anticiper** les nouveaux risques infectieux



- **Localiser** les nouveaux projets d'aménagement hors des zones de risques

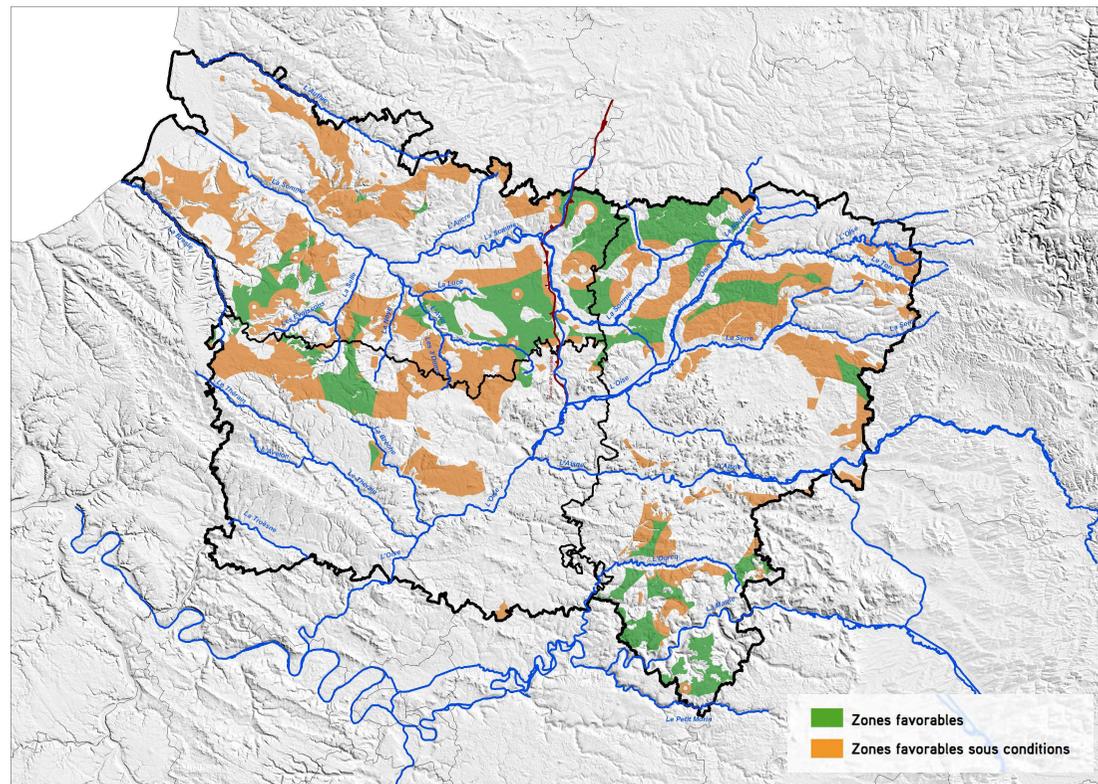


- **Accompagner** l'évolution des milieux naturels et assurer l'équilibre entre les usages et la préservation de la biodiversité





Faire de la Picardie la première  
région éolienne de France



Objectif 2020 : 2800 MW de puissance globale cumulée



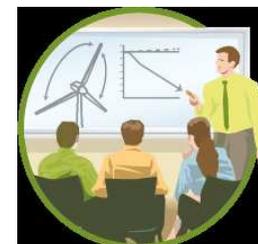
Faire de la Picardie la première  
région éolienne de France



Soutenir de nouvelles filières régionales ...



... des filières innovantes ...



... accompagnant le développement de  
l'éolien.